

DÉCLARATION DU SNPTES – CA du 12 décembre 2016

Le SNPTES dénonce la négation du dialogue social

Le SNPTES est amené pour la 2ème fois consécutive à refuser de siéger au CT de la Comue Normandie Université.

Nous dénonçons :

- Le refus par l'administration de transmettre les documents demandés par les élus avant le CT et conformément au règlement intérieur du CT. Au regard de la complexité des dossiers, une analyse en séance ne permet pas aux élus de faire ce pour quoi ils ont été élus.
- La précarisation de l'emploi avec une campagne d'emplois qui ne permettra pas l'ouverture de l'intégralité des postes Etat au concours. Les contractuels sont ainsi exploités compte tenu de leur coût moindre pour l'établissement. Nous n'avons pas pu obtenir l'assurance que tous les emplois seraient bien ouverts au concours, la Présidence ne se prononce pas clairement à ce sujet.
- La Présidence ne nous assure pas que la campagne d'emplois est maîtrisée dans son aspect de gestion de masse salariale et n'explique pas pourquoi elle n'est pas conforme au vote du CA de 2014. Le risque de mettre à courte échéance en difficulté les agents et l'établissement lorsqu'il faudra appliquer les mesures d'avancement réglementaires nous paraît très élevé. Nous n'avons pas pu obtenir qu'il nous soit précisé les règles utilisées pour définir les salaires des agents malgré nos demandes récurrentes.
- Un mépris qui devient habituel pour le dialogue social
- Des pressions sur certains agents dans le cadre de leur activité professionnelle

Il n'est pas non plus acceptable que le budget 2017 soit soumis aux élus le vendredi 9/12 pour un CA qui a lieu le 12/12 sans que la commission des finances ait pu examiner les changements effectués sur la proposition qui leur a été soumise initialement. La Présidence de Normandie Université nous oblige sous des prétextes divers et variés à travailler sans cesse dans l'urgence au lieu de déplacer ses instances pour permettre aux élus de travailler correctement les dossiers ou à anticiper les difficultés en amont des instances. Comment se fait-il que les problèmes financiers soient traités dans des délais si proches du CA ?

Le SNPTES tient ses engagements et rappelle une nouvelle fois à l'ensemble de la communauté universitaire normande que la COMUE doit respecter les règles élémentaires de la fonction publique. Les instances ne sont pas des chambres d'enregistrement en charge de valider sans réfléchir la politique de la Présidence de Normandie Université.

Le SNPTES s'oppose donc à ces agissements et vous alerte. Notre volonté n'est pas de bloquer les dossiers mais de les faire avancer selon les règles qui régissent la fonction publique. Ensemble, restons vigilants, demandons le respect des engagements pris lors de la campagne électorale de la liste : « Pour une ComUE Normandie Université Ambitieuse et Collégiale ».

« ...en se donnant une méthode de travail claire, lisible, garante de l'équité et respectueuse des établissements et des communautés... »

La réussite de Normandie Université nécessite le respect d'engagements visant à :

· construire une ComUE de missions et de projets respectant l'identité des établissements fédérés en réseau ; impliquer l'ensemble des acteurs en faisant activement participer les représentants des personnels et des étudiants au développement d'un projet collectif ; veiller à une consultation régulière des instances, à une préparation rigoureuse et collégiale des dossiers, pour des prises de décision éclairées. » **CQFD...**

Caen le 12 décembre 2016